



Investir dans des murs de boutique avec Homunity, Plateforme de Crowdfunding spécialisée dans l'immobilier locatif

Déjà présent sur le logement, Homunity élargit aux murs commerciaux son offre d'investissement en immobilier locatif destinée aux particuliers. Avec la même recherche de sécurité et de performance, il leur donne ainsi accès à un placement jusque-là réservé aux grands investisseurs.

Un premier local commercial aux portes de Paris



C'est dans la proche banlieue cotée d'Enghien-les-Bains (95), sur la rue principale menant à la place Foch, qu'Homunity a sélectionné ses premiers murs de boutique. Ils sont loués depuis 12 ans, le locataire y exerçant une activité de vente de prêt-à-porter haut de gamme.

Bon état. L'espace de vente, de 28 m², dispose de 11 mètres de linéaire de façade. Il est complété par une cave de 17m². Le bien se trouve dans un immeuble de 5 étages en bon état, sans aucuns travaux à prévoir (les cages d'escalier actuellement en cours de réfection sont à la charge de l'ancien propriétaire).

Bon rendement. Ce bien est proposé aux investisseurs sous forme de 70 parts d'un montant de 5 371 euros chacune. La collecte est ouverte. Une fois les charges déduites (estimées à moins de 1 500 euros par an), le loyer annuel de 27 600 euros produit un rendement net avant impôt de 7%, soit 376 euros par an et par part.

Investir avec Homunity : simplicité et sécurité

Quand un investisseur souhaite se positionner sur un bien proposé par Homunity, il lui suffit de s'inscrire et d'indiquer le montant qu'il est disposé à investir. L'achat du bien ne se fera que lorsque l'intégralité du montant sera souscrite.

Entrée au capital d'une société commerciale. Une fois le projet entièrement financé, Homunity crée la société (une SAS) qui va acheter le bien et dont les investisseurs seront les associés. Toute la gestion de la société et de la location est assumée par Homunity. Une fois par an, après l'approbation des comptes, chaque associé perçoit sa part de dividendes, qui seront imposés avec ses autres revenus après un abattement de 40%.

Maitrise du risque. Comme dans tout placement, une rémunération attractive comprend une part de risque. Mais dans le secteur de l'immobilier, elle est très maitrisée. Si la valeur d'un immeuble évolue avec le temps, à la hausse ou à la baisse, elle ne peut jamais devenir nulle et l'investisseur n'a pas à craindre de perdre toute sa mise de fonds. Il peut aussi espérer faire une plus-value. A Enghien-les-Bains, par exemple, les perspectives d'aménagement et de développement du Grand Paris laissent espérer une valorisation dans le temps des biens immobiliers.

Homunity en bref...

Créé par Quentin Romet, Arnaud de Vergie et Charles Teytaud, Homunity est une plateforme de crowdfunding destinée aux investissements dans des biens immobiliers existants. Il s'agit d'un service d'investissement d'un nouveau genre proposé aux épargnants. Les investisseurs conservent leurs liquidités jusqu'au financement total du bien, Homunity ne déclenchant la collecte qu'au moment de la signature chez le notaire. Le « ticket d'entrée » est à 5 000 euros seulement – et surtout sécurisé au maximum.

Lorsque suffisamment de candidats investisseurs se sont fait connaître. Homunity crée la société qui va acheter le bien et dont les investisseurs seront les associés. Toute la gestion de la société et de la location est assumée par Homunity. Une fois par an, la société réunit ses associés pour approuver les comptes et décider la distribution du bénéfice. Chacun touche alors ses dividendes, qui seront imposés avec ses autres revenus, mais après un abattement de 40%.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les photos du local commercial](#)
- [Toutes les informations sur Homunity](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>